



## GRILLE TARIFAIRE 2026

### Apprendre la Langue des Signes Française \_ Langue Seconde

#### Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.	<b>20,00 €</b>
--	----------------

#### Coût pédagogique

VISUEL-LSF Hauts-de-France		Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à C1.6 (780 heures)
Auto-financement	Tarif réduit *	8,00 €/h	240,00 €	6 240,00 €
	Tarif plein	10,00 €/h	300,00 €	7 800,00 €
CPF, CPF de transition Formation professionnelle continue		22,00 €/h	660,00 €	17 160,00 €

Participation à l'examen « Certification en Langue des Signes Française »	<b>100,00 €</b>
---	-----------------

Participation à l'examen <b>BLANC</b> CLSF (mise en situation, déroulement de l'épreuve et une correction personnalisée) en une demie-journée	<b>150,00 €</b>
--	-----------------

\*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Handicapé(e), personne sourde dans votre entourage familial proche.

**Pour les prises en charge via prescripteurs (France-Travail, Mission Locale, Région, Agefiph,...), via Formation Continue, les formations en intra-entreprise, les formations sur-mesure, les ateliers de découverte ou de sensibilisation : veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation et à vos besoins.**

**Formation accessible sans délai hormis les formations financées via le CPF (14 jours ouvrés) via Transition Pro (cf. leur calendrier interne) ou via France-Travail/Région (21 jours).**

Association non assujettie à la TVA  
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

**Document non contractuel**